

# INSECT 3 EN 1



## INSECTICIDE BARRIÈRE de CONTACT pour IMPREGNATION de SURFACES dans les LOCAUX

- ✓ Sans odeur persistante
- ✓ Rémanence de 1 à 3 Mois selon supports et usages
- ✓ Ne tache pas
- ✓ Agit par contact et ingestion
- ✓ Non inflammable, insensible à la lumière
- ✓ Grande efficacité

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
ASPECT	: Limpide.
COULEUR	: Sans ajout de colorant, pratiquement incolore.
MASSE VOLUMIQUE	: 990 g/l +/- 20 g/l.
ODEUR	: Pin
REACTION CHIMIQUE	: Acide faible
PH	: 4
INFLAMMABILITÉ	: Non combustible

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Préparation en phase aqueuse sans solvants.

Polyvalence par imprégnation des surfaces ou supports affectonnés par les insectes réalise un concept insecticide particulièrement actif contre les différentes espèces en fonction des endroits d'applications suivants dans les locaux :

#### 1. VOLANTS :

Mouches	Mites	Guêpes	Taons	Teignes	Moustiques
---------	-------	--------	-------	---------	------------

**LOCALISATIONS**, surfaces ou supports d'imprégnation, exemples selon compatibilité avec la préparation :

Encadrements de portes et fenêtres en extérieur et intérieur			
Volets, extérieurs des capots	des	Rideaux métalliques	Textiles ou voilages
Supports d'éclairage propices à attirer les insectes		Globes, armoires	
Suspensions	Néons	Lampadaires	Arrières de meubles

Ne pas appliquer sur une partie électrique

#### 2. RAMPANTS :

Blattes	Cafards	Fourmis	Araignées
Punaises de lits	Puces	Poux	

**LOCALISATIONS**, endroits obscurs de séjour ou de passages des insectes :

Plinthes, rainures des planchers	Arrières des meubles	Dessous des lits ou des tablettes de fenêtres
Sièges	Dessous des fauteuils	Arrière des têtes de lits

Appliquer sur le lieu de passage, de refuge des insectes rampants ou sur des supports en carton disposés après imprégnation sur les zones de passages

#### 3. ACARIENS :

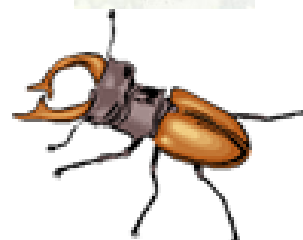
Notamment les parasites apportés par les petits animaux domestiques ou par les semelles des chaussures
Notamment les <i>sarcoptes</i> ( Acariens responsables des maladies de peau telle que la gale )

**LOCALISATIONS :**

Tapis, revêtements de sols	Moquettes	Dessous des lits
Proximité des paniers et couchettes des chiens et chats...		

**UTILISATION :** appliquer sur les surfaces, textiles compatibles, laisser agir puis passer l'aspirateur afin de ramasser les acariens morts.

L'insecticide de contact est appliqué sur les surfaces de passage ou de séjour des insectes dans les différentes pièces (cuisines, salons, chambres, caves, sous-sols, vérandas, etc) des maisons, villas de vacances, camping-car, caravanes, tentes, véhicules, locaux poubelles, etc...



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Agiter le flacon avant utilisation

En cas de supports sensibles ou textiles délicats, effectuer au préalable un test de compatibilité dans un endroit caché.

Pulvériser uniformément afin d'imprégner convenablement les supports.

Laisser sécher, essuyer, si nécessaire l'excédent avec un papier absorbant.

**Local confiné : Aérer avant de rendre aux utilisateurs.**

NOTA : Egalement utilisé en application à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau, afin de déposer uniformément un film répulsif insecticide sur un support (Carton, tissu, tapis de sols) destiné à être disposé sur une zone de passage des insectes rampants.

## CONDITIONNEMENTS

**Modèles emballages possibles en polyéthylène recyclable**

Bidon de 5 litres code A41




Flacon spray de 750 ml code B14



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de PYRETHRINOÏDES synergisés en solution aqueuse prête à l'emploi.

## RECOMMANDATIONS



**DANGER**

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

Nom	CAS	%	Type de produits
PIPERONYL BUTOXYDE	51-03-6	8,92 g/kg	18
PERMETHRINE (ISO)	52645-53-1	0,55 g/kg	18
(1R-TRANS)-2,2-DIMETHYL-3-(2-METHYLPROP-1-ENYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE DE (1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL)METHYLE	1166-46-7	0,09 g/kg	18
CYPERMETHRINE CIS/TRANS +/- 40/60	52315-07-8	4,00 g/kg	18

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Réemploi de l'emballage interdit.

L'effet biocide intervient instantanément après traitement. La durée d'action est de plusieurs semaines. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

**Comme pour toutes les préparations insecticides, protéger les denrées non hermétiquement emballées pendant l'application.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 1220  
Révision n° 8  
220063 HJ